

REFORME FISCALE PLUS ATTRAYANTE DANS LE CANTON DU JURA (ats/pym 28/06/2011)

Le Gouvernement jurassien veut lancer une réforme de la fiscalité d'une ampleur sans précédent depuis l'entrée en souveraineté. Ce projet qui doit rendre le canton plus attractif est l'une des priorités du programme gouvernemental de législature.

"Nous voulons faire passer le Jura d'un canton en construction et en rattrapage à un canton au centre de l'action", a expliqué mardi le président de l'exécutif Philippe Receveur. Avec ses collègues, le ministre dévoilait le programme de législature 2011-2015 intitulé "le Jura au CENTRE de l'action".

Cette stratégie vise à améliorer l'accessibilité et la visibilité du canton. Elle s'inscrit dans un contexte très favorable avec la reprise économique et la mise en service d'ici 2015 des nouvelles voies de communication avec l'achèvement de l'A16 et l'accès à la liaison TGV près de la frontière.

Baisse fiscale

L'un des axes les plus visibles est la baisse des impôts en faveur des personnes physiques et des entreprises. Ce projet concerne tous les contribuables, y compris les hauts revenus. Le Jura entend se profiler comme une région attractive sur le plan fiscal au niveau romand pour attirer de nouveaux habitants.

"Nous ne pouvons ignorer les adaptations fiscales dans les cantons de Neuchâtel, de Berne et de Bâle-Ville", a estimé le ministre des finances Charles Juillard. "Il n'est pas question de réduire les prestations de l'Etat", a ajouté le ministre.

Le gouvernement est donc conscient de prendre un risque en acceptant de s'endetter. La réforme fiscale sera introduite par étapes dès 2012 et jusqu'en 2017. L'investissement s'élèvera entre 25 et 37 millions de francs par an. L'Etat prend en compte de futurs déficits.

Développement économique

L'un des autres axes du programme est le développement économique. L'économie jurassienne connaît une forte croissance avec plusieurs projets d'envergure comme celui du Swatch Group qui permettra la création de 500 à 700 emplois.

L'enjeu sera alors de répondre à la demande de main-d'oeuvre qualifiée. En concertation avec les entreprises, le gouvernement entend aussi lutter contre les très bas salaires et les inégalités salariales entre hommes et femmes, mais sans mesures contraignantes. Il veut lier les aides octroyées au titre du développement économique à des contrôles.

ats/pym (28/06/2011)